

Bac 2021. À Coutances, des spécialités « conformes » aux demandes



Au lycée Lebrun, les élèves pourront suivre neuf des douze spécialités du nouveau baccalauréat. - Crédit: Archives

Mardi 18 décembre 2018, l'académie de Caen a dévoilé la carte des spécialités pour les lycées de la région. Les deux lycées coutançais sont satisfaits du résultat.

« **C'est conforme à ce qu'on avait demandé et aux compétences de notre lycée** », se réjouit Eric Ducros, proviseur du lycée coutançais Jean-Paul II. L'académie de Caen a dévoilé, mardi 18 décembre, la carte des spécialités distribuées aux lycées de Normandie, pour la rentrée 2019, dans le cadre de la réforme du gouvernement Bac 2021. [Si les syndicats fustigent un projet qui supprimerait des postes et creuserait les inégalités](#), les deux lycées de Coutances se disent satisfaits des spécialités qui leur sont attribuées.

Le rectorat a retenu neuf des douze spécialités pour le lycée Lebrun : arts plastiques, histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ; humanités, littérature et philosophie ; littérature et langues, culture étrangère ; mathématiques ; numérique et sciences informatiques ; sciences physique-chimie ; sciences de la vie et de la Terre ; sciences économiques et sociales. Mêmes spécialités pour le lycée Jean-Paul II, les arts plastiques en moins. « **C'est exactement ce qu'on avait proposé à l'Académie** », souligne François Lambert, proviseur du lycée Lebrun.

Former les enseignants

Si littérature et langues, culture antiquité et sciences de l'ingénieur n'y seront pas enseignées, c'est avant tout « **parce qu'on n'a ni les élèves, ni les enseignants pour ces disciplines. Les sciences de l'ingénieur n'ont d'ailleurs jamais été enseignées dans notre lycée.** » François Lambert insiste également sur le maintien des arts plastiques. « **On a 40 élèves, chaque année, qui s'y inscrivent, on a argumenté en ce sens pour garder la discipline.** »

Au lycée Jean-Paul II, l'EPS, l'italien, la musique et le latin seront toujours enseignées, mais sous forme d'options. « **On garde également le management et la gestion pour le bac STMG, et le droit et grands enjeux du monde contemporain pour nos terminales** », poursuit Éric Ducros.

Reste désormais « **à former nos enseignants** » pour les deux lycées coutançais. Courant janvier, les élèves de seconde seront informés des choix qui s'offrent à eux. Au lycée Lebrun, une réunion est déjà programmée pour les parents d'élèves, vendredi 1^{er} mars 2019, à 18 h. Baptiste GOURET.